

Indicateurs bien orientés

La situation monétaire de la Nouvelle-Calédonie au 31 décembre 2005 se caractérise par une bonne tenue de la conjoncture monétaire, avec un accroissement des actifs financiers collectés par les établissements de crédit et une hausse des crédits, destinés notamment au financement de l'habitat et de l'équipement.



À u 31 décembre 2005, le total des **actifs financiers** de la clientèle non financière a atteint 373,3 milliards de F.CFP, en progression de 8,8% sur un an. Plus de la moitié (56,1%) des actifs financiers collectés par les établissements de crédit est détenue par les particuliers, dont les avoirs progressent de 11,5% sur douze mois. Ils sont suivis par les sociétés non financières (29,3%), dont les dépôts augmentent de 8,0% sur la même période. Les dépôts à vue (39,1% de l'ensemble des dépôts) s'affichent en hausse de 9,0% par rapport à fin décembre 2004. Parallèlement, l'ensemble des placements liquides et à court terme (41,6% de l'ensemble) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 9,4% en douze mois. Enfin, les produits de placements à long terme, y compris les plans d'épargne-logement, affichent sur la même période une hausse de 6,9%.

Les actifs financiers détenus par les particuliers (209,4 milliards de F.CFP) progressent de 11,5% fin 2005. Ils sont constitués pour trois-quarts (76,0%) de produits de placements, parmi lesquels leurs avoirs en produits d'assurance-vie (32,9% du total de leurs placements) ont progressé de 13,2% sur un an.

Les actifs des sociétés non financières (109,3 milliards de F.CFP), qui ont augmenté de 8,0% sur l'année 2005, sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue (62,7%), le solde étant majoritairement investi dans des comptes à terme.

Actifs financiers par agent économique (au 31 décembre)

Dépôts collectés par les établissements locaux	2004 r	2005 p	Variation
Pour leur propre compte	267 426	291 536	9,0
Dépôts à vue	133 908	146 023	9,0
Sociétés non financières	62 692	68 497	9,3
Entrepreneurs individuels	11 914	10 587	-11,1
Particuliers	44 256	50 170	13,4
Autres agents	15 046	16 769	11,5
Autres dépôts	133 518	145 513	9,0
Sociétés non financières	30 859	34 538	11,9
Entrepreneurs individuels	2 484	2 884	16,1
Particuliers	76 029	84 157	10,7
Autres agents	24 146	23 934	-0,9
Pour le compte d'institutions extérieures	75 756	81 772	7,9
Sociétés non financières	7 660	6 255	-18,3
Entrepreneurs individuels	150	342	128,0
Particuliers	67 525	75 057	11,2
Autres agents	421	118	-72,0
Total actifs financiers collectés localement	343 182	373 308	8,8

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Actifs financiers par catégorie (au 31 décembre)

Dépôts collectés par les établissements locaux	2004 r	2005 p	Variation
Pour leur propre compte	267 426	291 536	9,0
Dépôts à vue	133 908	146 023	9,0
Comptes sur livret	56 878	61 996	9,0
Comptes épargne-logement	714	776	8,7
Autres placements liquides ou à court terme	71 325	77 086	8,1
Dépôts à terme	69 907	75 697	8,3
Bons de caisse	870	826	-5,1
Divers	548	563	2,7
Placements d'épargne à long terme	4 601	5 655	22,9
Plans d'épargne logement	4 566	5 618	23,0
Autres comptes d'épargne à régime spécial	35	37	5,7
Pour le compte d'institutions extérieures	75 756	81 772	7,9
Placements liquides et à court terme	13 157	15 583	18,4
OPCVM monétaires	13 157	15 583	18,4
Placements d'épargne à long terme	62 599	66 189	5,7
Actions	2 826	2 993	5,9
Obligations	1 398	746	-46,6
OPCVM non monétaires	11 379	9 269	-18,5
Assurances-vie	46 996	53 181	13,2
Total actifs financiers collectés localement	343 182	373 308	8,8

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Les entrepreneurs individuels voient leurs actifs financiers (13,8 milliards de F.CFP), majoritairement constitués de dépôts à vue (76,6%), reculer de 5,1% entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.

Dans le détail, les **dépôts collectés** par les établissements locaux **pour leur propre compte** s'élevaient à 291,5 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005, soit une hausse de 9,0% sur un an. Ils sont composés à 50,1% de dé-

••• Définitions •••

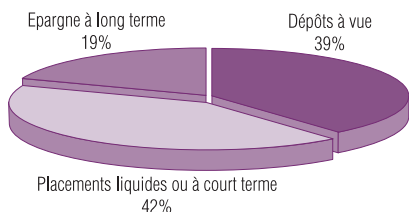
L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est effectué par l'Institut d'Emission d'Outre-Mer et centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et des Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières, et autres agents et clientèle diverse). L'IEOM a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. C'est un établissement public national, exerçant ses fonctions sous tutelle d'un conseil de surveillance présidé par le Gouverneur de la Banque de France ou son représentant et composé notamment de personnalités locales.

En tant que banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna et de la Polynésie Française, l'IEOM dispose également du privilège d'émission monétaire depuis le 1^{er} avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces libellés en F.CFP, monnaie ayant cours légal.

••••• L'Euro •••••

Le F.CFP est à parité fixe avec l'Euro depuis le 1^{er} janvier 1999 (décret du 16 décembre 1999), qui s'établit à 1 000 F.CFP = 8,38 Euros (arrêté du 31 décembre 1998).

Répartition des actifs financiers fin 2005



Source : IEOM, données provisoires

Le système bancaire

La Nouvelle-Calédonie compte un certain nombre d'établissements de crédits situés dans la zone d'émission. Fin 2005, ils étaient au nombre de 10 avec 5 banques de la Fédération Française Bancaire : Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), Banque de Nouvelle-Calédonie (BNC), Banque Nationale de Paris Paribas-Nouvelle-Calédonie (BNP Paribas), Société Générale Calédonienne de Banque (SGCB), et la Caisse d'épargne et de prévoyance de Nouvelle-Calédonie et cinq sociétés financières : Crédit Calédonien et Tahitien (CREDICAL), Océor Lease Nouméa, Crédit Agricole Mutuel (CAM), General Electric Financement Pacifique SAS (GE Money), Nouméa Crédit. L'offre de prestations est complétée par le centre financier de Nouméa, service de l'OPT. Aucune institution spécialisée ni banque de réseau mutualiste n'est implantée localement. En complément du système bancaire local, 7 établissements de crédits, situés hors zone d'émission, interviennent également en Nouvelle-Calédonie. Ces établissements sont l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), Dexia (anciennement CLF - Crédit local de France), la Société de gestion des fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM) et la CASDEN banque populaire, représentée par la SGCB. La Caisse des Dépôts et Consignation (SDC), qui n'est pas un établissement de crédit au sens monétaire et financier, a été intégrée par convention par l'IEOM dans la catégorie des institutions financières spécialisées des établissements de crédits hors zone d'émission. Elle intervient également localement et dispose d'une direction locale depuis septembre 2004.

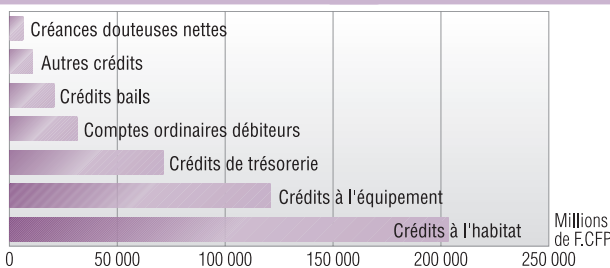
pôts à vue (146,0 milliards de F.CFP, qui augmentent de 9,0% en douze mois, puis de dépôts à terme, qui représentent plus du quart des dépôts (26,0%) et affichent un rythme de progression annuel de 8,3% et enfin de comptes sur livrets (21,3% des dépôts collectés) en augmentation de 9,0% sur un an. Pour finir, avec 2,2% des dépôts, l'épargne-logement (PEL et CEL) demeure marginale mais progresse vivement (+21,1% sur un an).

L'encours des produits d'épargne collectés localement pour le compte d'institutions extérieures représente 81,8 milliards de F.CFP et progresse de 7,9% en glissement annuel au 31 décembre 2005.

Les placements d'épargne à long terme représentent 80,9% de cette épargne pour un montant de 66,2 milliards de F.CFP et progressent de 5,7% par rapport au 31 décembre 2004. Parmi eux, les produits d'assurance-vie (80,3%) s'élèvent à 53,2 milliards

de F.CFP avec un encours en hausse annuelle de 13,2% ; les OPCVM non monétaires, qui en représentent 14,0% (9,3 milliards de F.CFP), voient leur encours diminuer de 18,5% sur la période. Enfin, les placements en actions et obligations demeurent relativement peu importants. Parallèlement, les placements liquides ou à court terme, uniquement constitués d'OPCVM monétaires (19,1% de l'encours), ont progressé de 18,4% en 2005.

Encours des crédits par catégorie fin 2005



Source : IEOM, données provisoires

Concours de caractère bancaire (encours des crédits accordés par des établissements situés dans et hors de la zone d'émission de l'IEOM au 31 décembre)

	2004 r	2005 p	Variation
Encours par catégorie			
Crédits bails	18 697	20 745	11,0
Crédits de trésorerie	66 900	71 519	6,9
Crédits à l'équipement	113 792	121 212	6,5
Crédits à l'habitat	184 979	203 629	10,1
Comptes ordinaires débiteurs	25 878	31 536	21,9
Autres crédits	11 094	10 912	-1,6
Créances douteuses nettes	5 843	6 330	8,3
Encours par agent économique			
Sociétés non financières	155 579	174 795	12,4
Entrepreneurs individuels	17 782	18 005	1,3
Particuliers	205 359	224 602	9,4
Autres agents résidents et non résidents	48 463	48 481	-
Provisions non ventilées	10 458	9 484	-9,3
Total	437 641	475 367	8,6

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Les concours de caractère bancaire octroyés par les établissements de crédits (toutes zones d'émission confondues) aux différents agents économiques s'élèvent à 475,4 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005, soit une hausse annuelle de 8,6%. Cet encours se répartit principalement entre les concours à l'habitat (42,8%), les crédits à l'équipement (25,5%) et les crédits de trésorerie (15,0%).

Dans le prolongement de la tendance observée depuis le début de l'année, le rythme de croissance des crédits à l'habitat atteint 10,1% fin 2005. L'encours global est de 203,6 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005 dont 18,8% proviennent des établissements

situés hors zone d'émission.

Les crédits à l'équipement représentent pour leur part 121,2 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005, dont 39,7% proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Leur progression s'établit à +6,5% fin 2005.

Enfin, la progression de l'encours des crédits de trésorerie s'élève à 6,9% au 31 décembre 2005 pour un montant global de 71,5 milliards de F.CFP, dont 6,6% proviennent des établissements de crédit situés hors zone d'émission.

Les concours de caractère bancaire octroyés localement se sont établis à 382,0 milliards de

F.CFP, soit 80,4% de l'ensemble des concours. Ils se répartissent principalement entre les crédits à l'habitat (43,3% de l'encours des crédits), les crédits à l'équipement (19,1% de l'ensemble) et les crédits de trésorerie (17,5% de l'encours global).

L'encours des établissements de crédit de la zone d'émission connaît donc une progression sensible de 10,6% entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005, qui résulte principalement de la demande en matière de financement d'habitat (+11,5%), d'équipement (+13,1%), de trésorerie (+7,2%), ainsi que d'une utilisation accrue des comptes ordinaires débiteurs (+21,9%).

Totalisant presque la moitié de l'encours global, les particuliers (48,7%) demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux devant les entreprises. La demande des particuliers repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (73,6%), et dans une moindre mesure, sur les crédits de trésorerie (18,3%) et le financement par crédit-bail (5,7%). Leurs encours progressent respectivement de 11,4%, 2,0% et 8,6% en glissement annuel.

Le besoin de financement des entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) se développe sensiblement sur les

••• Définitions •••

OPCVM

Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières.

Comptes sur livret

Cette appellation regroupe toute une série de produits réglementés dont la rémunération est fixée par le comité de la réglementation bancaire. Les opérations sur ces comptes sont limitées, et ils ont des caractéristiques spécifiques quant à la durée et au montant des fonds déposés.

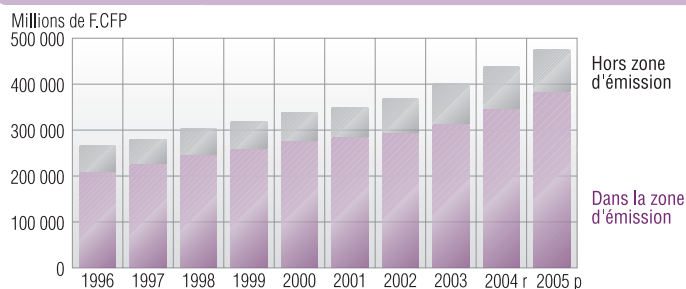
Compte à vue

Il a pour but d'assurer un service de caisse au client (dépôts, retraits d'espèces, émissions et encaissements de chèques, virements, prélèvements...). Les sommes déposées à vue ne sont pas rémunérées conformément à une décision du Conseil National du Crédit de 1969.

douze derniers mois avec un encours des crédits qui progresse de 14,0%. La demande de financement en matière de biens d'équipements (39,3%) demeure soutenue avec une progression annuelle qui atteint 12,7%. Dans le même temps, l'encours de crédits de trésorerie (17,6% du total entreprises) augmente de 8,8% tandis que celui des comptes ordinaires débiteurs (16,1%) progresse de 28,5%.

Les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission qui, avec 93,4 milliards de F.CFP, représentent 19,6% de la distribution de crédit sur le territoire, enregistrent pour leur part une faible augmentation de l'ensemble de leurs encours sur la même période (+1,1% en douze mois). Ces établissements octroient essentiellement des crédits à

Encours des crédits selon la localisation de l'établissement émetteur



Source : IEOM

l'équipement (51,5% du total, en recul de 2,1%) et des crédits à l'habitat (41,1%, en hausse de 4,5%). Plus particulièrement, l'activité de ces établissements est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (36,8%) stables sur douze mois (+0,3%) et sur la distribution de crédits immobiliers aux particuliers (36,0%), en hausse de 10,3%. L'encours des crédits aux "Au-

tres agents économiques résidents", qui représente 38,5% de l'activité de ces établissements de crédit, affiche un recul de 0,9% sur douze mois. Il est composé essentiellement de crédits à l'équipement octroyés aux collectivités publiques. L'encours des crédits accordés aux sociétés non financières représente 20,1% du total des concours et diminue de 9,3% en 2005.



La masse monétaire M3 a progressé de 8,4% sur l'année 2005 pour s'établir à 297,4 milliards de F.CFP.

Avec un montant de circulation fiduciaire stable (11,5 milliards de F.CFP) et des dépôts à vue en hausse de 9,0% sur la période (146,0 milliards de F.CFP), l'agrégat M1 progresse de 8,3%. Cet élément représente 53,0% de la masse monétaire fin décembre 2005.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué de comptes sur livrets) est en hausse de 8,9% sur douze mois, avec 63,3 milliards de F.CFP fin 2005.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué de dépôts à terme) s'établit à 76,5 milliards de F.CFP et progresse de 8,1%.

Enfin, l'épargne contractuelle, ou agrégat P1, quasi-exclusivement constituée de plans d'épargne-logement, augmente de 22,9% avec 5,7 milliards de F.CFP fin 2005.

Les contreparties de la masse monétaire permettent d'évaluer la position extérieure nette des établissements de crédits locaux. Ainsi, les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux progressent de

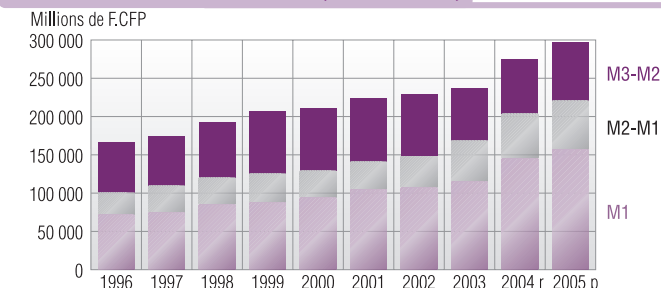
Composantes de la masse monétaire (au 31 décembre)

	2004 r	2005 p	Variation
Circulation fiduciaire	11 500	11 504	-
Dépôts à vue	133 908	146 023	9,0
Total M1	145 408	157 527	8,3
M2 - M1	58 140	63 335	8,9
Comptes sur livret	57 426	62 559	8,9
Comptes d'épargne-logement	714	776	8,7
Total M2	203 548	220 862	8,5
M3 - M2	70 777	76 523	8,1
Dépôts à terme	69 907	75 697	8,3
Bons	870	826	-5,1
Masse monétaire (M3)	274 325	297 385	8,4
Epargne contractuelle (P1)	4 601	5 655	22,9
Plans d'épargne-logement	4 566	5 618	23,0
Autres comptes d'épargne à régime spécial	35	37	5,7

Source : IEOM

Unités : million de F.CFP, %

Évolution de la masse monétaire (au 31 décembre)



Source : IEOM

16,1% sur un an tandis que les engagements hors zone d'émission augmentent dans le même temps de 17,9%. Ces évolutions pèsent sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux (différence entre les avoirs et les engagements). Ainsi, son solde structurellement

négatif s'est creusé à 55,6 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005 contre 46,3 milliards au 31 décembre 2004 (+20,1%). Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 19,1 milliards de F.CFP au 31 décembre 2005, en stabilité par rapport au 31 décembre 2004.